

Formation 2^e semestre 2017, Lausanne

Le droit d'asile du point de vue de la pratique des autorités suisses et vaudoises

Cours 6 (En partenariat avec l'EPER)

But

Connaître l'ensemble de la procédure d'asile, les différents statuts liés à la procédure d'asile et les principaux droits qui en découlent; découvrir les grandes lignes du règlement Dublin.

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, les participant-e-s sont en mesure de:

- Décrire l'ensemble de la procédure d'asile.
- Expliquer les différents statuts liés à la procédure d'asile et les principaux droits qui en découlent.
- Décrire les grandes lignes du règlement Dublin et le situer par rapport à la procédure nationale d'asile.
- Résumer les garanties offertes par l'article 8 et différencier le regroupement familial de l'asile familial.
- Citer différentes prestations que les structures d'accompagnement offrent aux personnes ressortissant de l'asile.

Intervenante

Chloé Bregnard

Responsable du Service d'Aide Juridique aux personnes Exilées, EPER

Public cible

Professionnel-le-s ou bénévoles de la santé et du social

Méthodes pédagogiques

Exposés, groupes de discussion

Nombre de participant-e-s

8-16 personnes

Durée

14 heures sur 2 jours

Dates et heures

23 et 24 octobre 2017

8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00

Délai d'inscription

2 octobre 2017

Prix

Fr. 640.—

Lieu

Association Appartenances

Rue des Terreaux 10, Lausanne, 3^e étage

Contact

Association Appartenances

Service Formation, formation@appartenances.ch

Tél. 021 341 12 56

Informations détaillées et inscriptions sur:
www.appartenances.ch/formation